

Ouagadougou, le 19 MARS 2025

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs des Techniques de l'Information et de la Communication, session 2025.**

Ce sont :

INGÉNIEURS DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

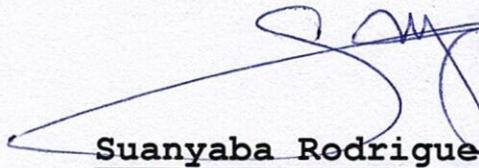
ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	CISSE ABOUBAKAR	246643	B14170567	31/12/82
2°	KABORE ASSAMI	248186	B10729021	31/12/88
3°	TCHIOMBIANO DELPHINE	276822	B15298961	27/11/89
4°	KABORE KAMANGA	117369	B10886342	08/01/79
4°	KABORE BILA	220293	B12958436	31/12/83
4°	SOME GERARD	239270	B13159565	16/10/86
7°	ODIANTO TALARA	220326	B13590116	31/12/85
8°	NOGO ABOU	239255	B12753781	26/12/86
8°	KANTAGBA LANDAGO OUMAROU	229236	B14533273	11/02/82
10°	ZINA HASSAN	246637	B10721676	23/07/81

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULEBIGA



*Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail*